- 73.38 Articles d'hygiène, en fer ou en acier, à l'exclusion de leurs parties
- ex 76.06 Tubes et tuyaux en aluminium, munis d'accessoires, pour la conduite de gaz ou de liquides
- ex 81.04 Tubes et tuyaux en titane, munis d'accessoires, pour la conduite de gaz ou de liquides
- ex 83.02 Garnitures, ferrures et autres articles similaires (y compris les charnières et les ferme-portes automatiques), en métaux communs
- ex 83.07 Appareils d'éclairage, articles de lampisterie et de lustrerie, ainsi que leurs parties non électriques, en métaux communs
- ex 83.08 Tuyaux flexibles, en métaux communs, munis d'accessoires
- ex 84.06 Moteurs à explosion ou à combusion interne, à pistons, et leurs parties et pièces détachées
- ex 84.07 Machines motrices hydrauliques et leurs parties et pièces détachées
- ex 84.08 Moteurs à explosion ou à combustion interne, sans pistons, et leurs parties et pièces détachées; autres moteurs et machines motrices et leurs parties et pièces détachées
- ex 84.10 Pompes pour liquides, avec ou sans dispositif mesureur, et leurs parties et pièces détachées
- ex 84.11 Pompes à air et à vide; compresseurs d'air et d'autres gaz; ventilateurs et similaires; leurs parties et pièces détachées
- ex 84.12 Groupes pour le conditionnement de l'air comprenant, réunis en un seul corps, un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité; leurs parties et pièces détachées
- ex 84.15 Matériel, machines et appareils pour la production du froid, à équipement électrique ou autre; à l'exclusion de leurs parties et pièces détachées
- ex 84.17 Echangeurs de chaleur et leurs parties et pièces détachées
- ex 84.18 Centrifuges; appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz; à l'exclusion de leurs parties et pièces détachées
- ex 84.21 Extincteurs, chargés ou non; à l'exclusion de leurs parties et pièces détachées